

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT**LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND**

Longchamp Asset Management

ACTION SI1UHD : FR0013456399

Appelez le 01 71 70 40 30 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Longchamp Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Longchamp Asset Management est agréée en France sous le n°GP - 13000009 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 01/01/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?****Type :** Société d'Investissement à Capital Variable**Durée :** Cette SICAV a été créée pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Le LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND (ci-après « le compartiment ») a pour objectif de générer, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance annualisée net de frais supérieure à son indicateur de référence. L'indicateur de référence (« l'Indicateur de référence ») auquel peut être comparée la performance du compartiment est le MSCI Japan Index libellé en EUR (symbole : MXJP Index), produit par MSCI Inc., est un indice ne réinvestissant pas les dividendes et construit pour suivre la performance d'actifs japonais listés sur le Tokyo Stock Exchange, l'Osaka Stock Exchange, le JASDAQ et le Nagoya Stock Exchange.

Pour atteindre l'objectif de gestion, LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT a choisi de déléguer la gestion à un spécialiste du marché japonais, DALTON INVESTMENTS, INC., basé à Las Vegas au Nevada, Etats-Unis (la « société de gestion déléguée »).

La stratégie d'investissement a pour objectif d'acheter principalement des titres de sociétés domiciliées au Japon, ou qui réalisent ou devraient réaliser une partie significative de leurs revenus présents ou futurs au Japon. Le compartiment se concentre sur l'identification et l'investissement dans (a) des titres « value » que la société de gestion déléguée estime sous évalués par rapport à leurs valeurs intrinsèques ou fondamentales ou dont la valeur devrait s'apprécier si les circonstances étaient amenées à changer ou si un événement prédit venait à se produire, (b) des investissements directs dans des entreprises d'exploitation et de services (pas d'investissements en Private Equity, mais dans des sociétés cotées et affichant un flottant) et (c) autres investissements dans des titres ou instruments que la société de gestion déléguée estime sous évalués ou susceptibles de s'apprécier.

Le compartiment investit ses actifs dans des actions avec une exposition principalement sur le marché japonais, pouvant être dans n'importe quel secteur ou industrie à la discrétion du gestionnaire de portefeuille délégué. Le compartiment peut investir dans des FIA/OPCVM de type Exchange Traded Funds (ETF), dans la limite globale en investissements dans des organismes de placements collectifs. Le compartiment ne prendra pas de position physique courte. Le maximum d'exposition longue nette du compartiment est limité à 100% de la valeur de l'actif net.

Ces investissements peuvent inclure des sociétés de toutes tailles de capitalisations boursières, mais seront principalement sur des sociétés avec une capitalisation boursière supérieure à 0.5 milliards de dollars.

L'alignement des intérêts des dirigeants et des actionnaires, l'historique des programmes de rachats d'actions et des hausses de dividendes, sont des facteurs importants.

De manière générale, le compartiment aura vocation à être exposé sur le marché action.

Cependant, le compartiment pourra, en cas d'anticipation d'une dévalorisation du marché action, investir dans des instruments monétaires et obligataires de la zone OCDE, libellés en Yen. Les titres sélectionnés pourront aussi bien être investis dans le secteur public que le secteur privé. La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 2. Ces titres seront au moins notés Investment Grade.

La proportion des actions dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La proportion des produits monétaires et obligataires dans le compartiment sera comprise entre 0 et 100%.

La société de gestion déléguée sera en charge de l'allocation actions/produits monétaires et obligataires.

Cette part sera entièrement exposée au risque de change.

La Société de Gestion Déléguée prend notamment en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses décisions d'investissement ; cependant, la taille des positions individuelles est basée sur un éventail de critères plus large que l'ESG uniquement.

Affectation des revenus : distribution annuelle, à la discrétion du gérant délégué.

Durée de placement recommandée : minimum 5 ans. Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et rachat : les ordres de souscription sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-2), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 2ème jour ouvré suivant (J). Les ordres de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 (J-3), heure de Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L 3133-1 du Code du travail et/ou des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier officiel d'Euronext Paris SA) et exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse du 3ème jour ouvré suivant (J). Les règlements/livraisons des souscriptions et des rachats y afférents interviennent dans les 3 jours de Bourse ouvrés non fériés qui suivent la date de la valeur liquidative (J+3). La valeur liquidative du compartiment est calculée 1 jour ouvré après chaque date de valeur liquidative (J+1), à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris et du Japon.

Type d'investisseurs visés : Cette SICAV est ouverte à tout souscripteur (excepté les U.S. Persons).

Dépositaire : Société Générale

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de la société de gestion, 30 rue Galilée, 75116 Paris.

La valeur d'actif nette du produit est disponible sur : www.amf-france.org ainsi que sur le site internet : www.longchamp-am.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Longchamp AM à vous payer en soit affectée.

La SICAV peut également être exposée aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-contre :

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	-	-
	Rendement annuel moyen	-	-

QUE SE PASSE-T-IL SI LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	-	-
Incidence des coûts annuels (*)	-	-

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 € maximum
Coûts de sortie	0,20% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	20 € maximum
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	-
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	-
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	-

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE: 5 ANS

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Longchamp Asset Management, 30 rue Galilée - 75116 - Paris, ainsi que sur le site internet : www.longchamp-am.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site www.longchamp-am.com.